DP tacite le 23/04/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 080-218002202-20260506-DP_228_26_M0037-AU

N° 16702*02

REÇU LE
23 MARS 2026
REP. LE

Déclaration préalable
Constructions et travaux non soumis à permis de construire

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

Pour les déclarations portant sur des aménagements non soumis à permis, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 16703.

ⓘ Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

ⓘ Depuis le 1er septembre 2022, de nouvelles modalités de gestion des taxes d'urbanisme sont applicables. Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer mes bien immobiliers ».

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante…) ou un changement de destination soumis à simple déclaration[1].

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur www.service-public.fr

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D P 0 8 0 2 2 8 2 6 M 0 0 3 7

Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 2 3 / 0 3 / 2 0 2 6

Cachet de la mairie

Dossier transmis :

☒ à l'Architecte des Bâtiments de France le 27/04/26
☐ au Directeur du Parc National

1 Identité du déclarant[2]

ⓘ Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du deuxième, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs ».
Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

[1] À compter du 1er janvier 2016, le contrôle des changements de destination ne porte pas sur les changements entre sous-destinations d'une même destination prévues à l'article R. 151-28 du code de l'urbanisme. Il n'y a pas de formulaire à remplir dans ce cas.
[2] Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants : vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ; vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ; vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ; vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 080-218002202-20260506-DP_228_26_M0037-AU

1.1 Vous êtes un particulier

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance : Date : __ __/__ __/__ __ __ __

Commune :

Département : __ __ __ Pays :

1.2 Vous êtes une personne morale

Dénomination

SCI LE LIMICOLE

Raison sociale

LE LIMICOLE

N° SIRET

8 9 2 2 7 0 4 8 9 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

SCI

Représentant de la personne morale :

Nom

DEBIL-CAUX

Prénom

VICTOR

2 Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 6 Voie : RUE MICHELET

Lieu-dit :

Localité : BEAUVAIS

Code postal : 6 0 0 0 0 BP : __ __ __ Cedex : __ __

Téléphone : 0 6 7 9 5 6 8 8 1 0 Indicatif pour le pays étranger : __ __ __ __

Si le déclarant habite à l'étranger :

Pays : Division territoriale :

Adresse électronique :

victor@victorflorent.fr

☑ J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et nottamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 080-218002202-20260506-DP_228_26_M0037-AU

3 Le terrain

3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)

ⓘ Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 48 Voie : RUE DE LA PORTE DU PONT

Lieu-dit :

Localité : LE CROTOY

Code postal : 8 0 5 5 0

Références cadastrales[3] :

ⓘ Si votre projet porte sur plus de 3 parcelles cadastrales, veuillez renseigner une ou plusieurs annexes Références castrales complémentaires.

Préfixe : 0 0 0 Section : A R Numéro : 1 0 2 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 271

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Superficie totale du terrain (en m²)[4] : 271

3.2 Situation juridique du terrain

ⓘ Ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?	☐ Oui	☑ Non	☐ Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un lotissement ?	☐ Oui	☑ Non	☐ Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ?	☐ Oui	☑ Non	☐ Je ne sais pas
Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ?	☐ Oui	☐ Non	☑ Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ?	☐ Oui	☐ Non	☑ Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

[3] En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.
[4] La superficie totale est l'addition de la superficie de chaque parcelle désignée dans le présent document et les annexes Références cadastrales complémentaires.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 080-218002202-20260506-DP_228_26_M0037-AU

4 À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

4.1 Nature des travaux envisagés

☐ Nouvelle construction
☑ Travaux ou changement de destination[5] sur une construction existante
☐ Clôture

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Modification de l'aspect de la façade rue (modification de la devanture commerciale).

(Pour plus d'informations voir DP 11 - Notice descriptive)

4.2 Informations complémentaires

• Type de travaux :

☐ Piscine ☐ Garage ☐ Véranda ☐ Abri de jardin ☐ Autres annexes à l'habitation ☐ Extension
☐ Surélévation ☐ Création de niveaux supplémentaires ☐ Transformation d'un garage en pièce de la construction

Précisez : Modification de l'aspect de la façade sur rue

• Nombre total de logements créés : 0 dont individuels : 0 dont collectifs : 0

• Répartition du nombre total de logements créés par type de financement :

Logement Locatif Social : 0 Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) : 0 Prêt à taux zéro : 0

Autres financements : 0

• Mode d'utilisation principale des logements :

☐ Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale) ☐ Vente ☐ Location

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :

☐ Résidence principale ☐ Résidence secondaire

Répartition du nombre de logements créés par type de résidence :

Résidence pour personnes âgées : 0 Résidence pour étudiants : 0 Résidence de tourisme : 0 Résidence hôtelière à vocation sociale : 0 Résidence sociale : 0 Résidence pour personnes handicapées : 0

Autres : 0

• Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type : 0

[5] Pour des informations concernant les changements de destination, se reporter à la rubrique 5.4.